

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 11 AVRIL 1845.

## NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. DE LEHAYE, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Haller.*

MESSIEURS,

Par pétition en date du 9 février 1843, le sieur Charles Haller, gardien à la maison de force à Gand, né à Berlin, le 27 février 1792, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire habite la Belgique depuis 1813; en 1815, il a pris du service dans l'armée des Pays-Bas; il est resté sous les drapeaux jusqu'en 1823, époque à laquelle il obtint son congé; en récompense de sa bonne conduite, il a été nommé gardien à la maison de force à Gand.

Quoique le sieur Haller habite la Belgique depuis 1813, que sa conduite ait toujours été fort honorable, et que les autorités consultées aient appuyé sa demande, la Chambre a rejeté sa première requête le 17 novembre 1842.

La commission, faisant un nouveau rapport, a l'honneur de vous informer que, depuis ce rejet, le pétitionnaire est devenu père de deux enfants nés en Belgique, et que, dans sa conduite, rien n'est survenu qui doive porter atteinte à la considération dont il jouit.

*Le Rapporteur,*

**J.-J. DE LEHAYE.**

*Le Président,*

**J. MAERTENS.**